

Escuela nueva séduit élèves et parents

Bogota (Colombie)- Jonathan savait que l'école où il allait entamer sa cinquième année de primaire n'était pas comme les autres ; il l'avait entendu dire par les gens du quartier et aussi par sa mère lorsqu'il était rentré chez lui le jour de l'inscription. Il attendait donc avec impatience le jour de la rentrée dans sa nouvelle école, le Colegio Distrital San Vicente.

Il ne lui fallut que quelques jours pour se familiariser. Jamais il n'avait vu une salle de classe pareille. Les pupitres n'étaient pas alignés les uns derrière les autres et le bureau du maître n'était pas placé devant. Le maître ne se tenait pas près du tableau noir pour faire la leçon, comme c'était généralement le cas dans son école antérieure. Il n'y avait pas de manuels non plus, mais des fichiers dans lesquels on écrivait. Les livres étaient rangés sur une étagère basse et tout le monde pouvait les consulter. "J'ai eu du mal, au début," se souvient Jonathan, "parce que les enfants étaient déjà en groupe et savaient se servir des fichiers, mais je suis allé leur parler, les uns après les autres, et on est tous devenus amis. Ils m'ont expliqué comme il fallait faire pour s'en servir."

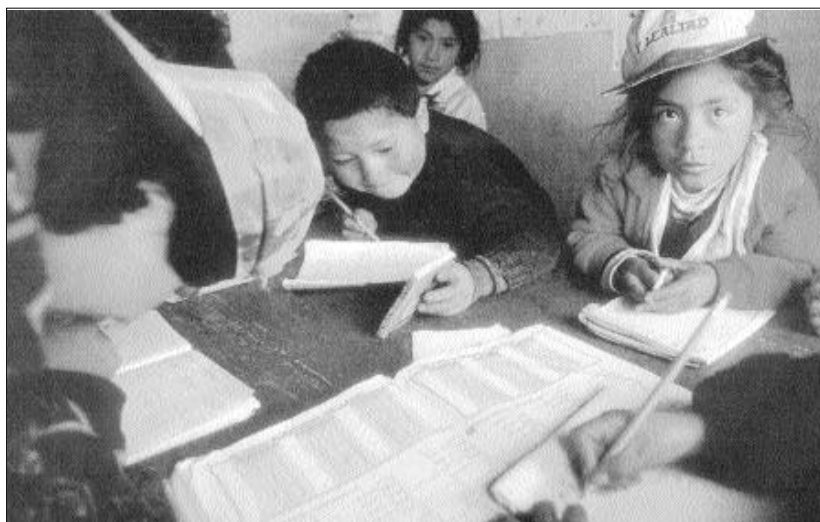
Jonathan Flórez a passé l'année scolaire dans l'une des 15 écoles de Bogotà qui, depuis deux ans et demi, se sont mises à l'heure d'Escuela Nueva ("l'école nouvelle"). Cette méthode est née en 1975 dans les écoles rurales de la zone de production de café, avant de s'étendre à presque toutes les campagnes colombiennes. Une version légèrement modifiée est actuellement à l'essai dans les écoles des quartiers pauvres de Cali (Valle) et de Bogotà, la capitale. Au départ, Escuela Nueva était un projet pilote dont le but était d'accroître le nombre des années de primaire disponibles dans les zones rurales, d'empêcher les enfants de quitter l'école dans les régions sensibles ou fragilisées, et, surtout, d'améliorer la qualité de l'enseignement dans les campagnes.

"Tout a commencé dans les classes multiples," raconte Vicky Colbert, directrice de la Fondation Volvamos a la Gente. "Les maîtres se sont vus dans l'obligation d'innover du fait de la multiplicité des aptitudes et des vitesses d'apprentissage. Les écoles avaient besoin d'une gamme plus large de stratégies personnalisées pour l'apprentissage coopératif, à cause de la scolarisation tardive et du grand nombre de redoublants." Les résultats ont dépassé toutes les espérances et l'expérience d'Escuela Nueva, qui fête son vingt-deuxième anniversaire, a récolté de nombreux prix.

En 1988, elle a été distinguée par la Banque mondiale avec deux autres projets remarquables menés dans les pays en développement et ayant réussi leur développement national après des débuts au plan local.

Des organisations comme l'UNESCO, l'UNICEF, l'OEAE et l'IDB l'ont saluée comme l'une des plus grandes innovations éducatives de ces dernières années. Les académies de Cali et de Bogotà ont décidé d'essayer les méthodes d'Escuela Nueva dans les écoles de leurs quartiers défavorisés, où elles rencontraient le même type de problèmes que les écoles rurales à l'origine de la démarche. Ainsi, dans l'école de Jonathan, les enseignants ont modifié le système d'évaluation, ainsi que les cahiers d'exercices utilisés par les enfants dans les différentes matières. Julia Díaz, la maîtresse de Jonathan, se souvient qu'au début, il y a eu quelques réticences à abandonner l'enseignement traditionnel pour embrasser les prin-

cipes de la "nouvelle école", surtout du côté des parents qui ne comprenaient pas pourquoi l'enseignant ne faisait plus sa classe devant les élèves et pourquoi les enfants devaient travailler en groupes et résoudre des problèmes dans un cahier qui ressemblait à un recueil de questionnaires. Il y a toujours des parents qui se demandent comment leurs enfants s'y prennent pour apprendre, mais ils sont trop heureux de constater leurs progrès. C'est le cas d'Olga Leguizamón, mère d'un élève de quatrième année. Elle ne saisit pas bien le contenu de la méthode d'enseignement, mais elle aime l'idée que les enfants travaillent en groupes et s'aident les uns les autres. Il lui arrive même de se rendre à l'école pour les aider. "C'est une attitude fréquente," remarque María Ligia Canón, une enseignante. "Les parents aident leurs enfants à faire les devoirs à la maison et ils viennent aussi aux cours." A San Vicente, rien ne se passe comme ailleurs. Les élèves sont répartis en groupes de quatre ou six. Ils suivent les instructions du fichier et travaillent ensemble, s'interrogeant les uns les autres et s'intéressant aux réponses de chacun. Les progrès n'ont pas été instantanés. Julia Díaz explique qu'il a fallu six mois aux enseignants et aux élèves pour comprendre comment il fallait s'y prendre. D'abord, ils ont modifié l'organisation de la salle de classe. Puis les maîtres ont recherché les élèves les plus aptes à assurer les fonctions de chef de groupe, de responsable de la bibliothèque et d'auxiliaire. Ensuite, ils leur ont appris, ainsi qu'aux autres élèves, les règles du travail en groupe : savoir écouter les autres, respecter leurs opinions, apprendre à être tolérant, à ne pas parler trop fort, etc. "En s'initiant au travail de groupe, ils ont aussi appris à être responsables, honnêtes, autonomes et bons camarades. Nous



continuons de développer ces valeurs," souligne María Ligia Canón. Lorsque les enfants en ont fini avec une unité de travail dans le fichier, ils sont tenus d'évaluer leurs résultats individuellement et au niveau du groupe. Les autres membres du groupe et l'enseignant ont ensuite leurs propres évaluations. "Cela met les valeurs qu'ils ont assimilées à l'épreuve," explique Lilia Alayón, une autre enseignante.

"Au début, ils avaient tendance à trop bien se noter, maintenant ils sont exigeants avec eux-mêmes. Ils se notent plus sévèrement qu'ils n'évaluent les autres." Des progrès en lecture et en démocratie Les enfants ont appris à suivre des instructions, à faire des recherches et à consulter textes et dictionnaires sur toutes sortes de sujets, améliorant ainsi leurs capacités de lecture et de compréhension. Ils sont également sensibilisés au fonctionnement de la citoyenneté et de la démocratie grâce au "gouvernement scolaire", qui permet aux élèves, aux parents et aux enseignants d'être représentés au sein des trois comités qui dirigent l'école : le comité des méthodes d'enseignement, le comité des sports et des loisirs et le comité sanitaire. ●

Le Droit à l'Éducation

AU-DELA DU SLOGAN

L'auteur de cette chronique juridique, Katrien Beeckman est experte associée au bureau régionale de l'Unesco à Dakar. Ses opinions ne reflètent pas nécessairement celles de l'organisation. EF l'a associé à ses rendez-vous quotidiens pour rappeler des textes et conventions internationales dont le seul respect par tous aurait déjà permis de franchir des étapes cruciales en faveur de l'éducation pour Tous.

Il y dix ans, la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, adoptée à Jomtien, rappelait que l'éducation de base est à la fois un droit fondamental pour tous et une condition indispensable du développement de l'individu et de la société. Si actuellement la communauté internationale semble persuadée que chaque individu a droit à l'éducation et le proclame tous azimuts, il convient de s'arrêter et de réfléchir, même brièvement, au contenu exact de ce droit et surtout aux conséquences contraignantes qui en découlent.

On ne peut parler de droit sans aborder les devoirs correspondants. Cela est valable aussi pour le droit à l'éducation. De fait, les Etats ont souscrit à des instruments internationaux contraignants, protégeant le droit à

l'éducation et les obligeant à le mettre en œuvre, tels que la Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960), les Pactes internationaux relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et les droits civils et politiques (1966), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), et la Convention relative aux droits de l'enfant (1989). Par conséquent, ils peuvent être tenus responsables en cas de non-respect de leurs engagements. Regardons de plus près le droit à l'éducation tel qu'il est défini dans ces instruments et les obligations concrètes qui en résultent.

Interdire toute discrimination Un principe général cardinal, que chaque Etat doit respecter, est celui de la non-discrimination. Celui-ci interdit non seulement les distinctions ou traitements différents sur la base de critères subjectifs, tels que le sexe, la race, la religion, mais exige également une éradication des disparités éducatives garçons/filles, milieu urbain/rural, enfants valides/ handicapés, etc. en vue d'atteindre une égalité de fait. Cependant, affirmer par la loi l'égalité de chances et de traitement pour tous les enfants, ne garantit pas pour autant à un enfant handicapé, par exemple, d'accéder à l'école. Pour donner corps au principe de non-discrimination, la Convention de la femme, exige des Etats la prise de mesures dites de "discrimination positive", telles que les quotas ou les facilités de transport en faveur des filles. La où des schémas socio-culturels, postulant l'infériorité de certains, entravent l'accès de ceux-ci à l'éducation; l'Etat devra tout d'abord sensibiliser la population locale à l'importance de l'éducation en tant que droit clé.

L'éducation : une liberté et un devoir d'agir Quant au droit à l'éducation de base en tant que tel, on peut lui attribuer une "composante liberté" et une "composante sociale". La première, inscrite dans le fonctionnement de toute société démocratique, exige que l'Etat respecte la liberté des parents de choisir entre enseignements privé et public, et celle des particuliers d'établir des établissements privés. Cependant, l'Etat a le devoir de veiller à ce que cet enseignement privé applique des normes de qualité minimales, ainsi que les principes généraux tels que la non-discrimination. (Suite page 4)

PROGRAMME DU JOUR

9 : 00 – 10 : 30 Séance plénière

- ◆ Allocution de Mme Nafis Sadik, Directeur exécutif du FNUAP
- ◆ Tribune de discussion : Thème II – Utiliser efficacement les ressources pour l'éducation

Intervenant invités :

- S. Exc. M. Yoweri Museveni, Président de l'Ouganda ;
- S. Exc. Mme Eveline Herfkens, Ministre du Développement et de la Coopération des Pays-Bas ;
- S. Exc. Mme Clare Short, Secrétaire d'Etat du Royaume-Uni ;
- M. Jean-Claude Faure, Présidente du Comité d'assistance au développement de l'OCDE
- Président : S. Exc. M. A.S.H.K Sadique, Ministre de l'éducation du Bangladesh
- Rapporteur : M. Klaus Huefner, Professeur à l'Université de Berlin en Allemagne

11 : 00 – 12 : 30 Séance de stratégie sur le thème II

- ◆ Sous-plénière C : Réagir à l'impact du VIH/Sida sur le secteur de l'éducation
- ◆ Utilisation de l'allègement de la dette au profit de l'éducation
- ◆ Travailler avec le monde des affaires pour renforcer l'éducation de base
- ◆ Choix stratégiques dans le développement et l'utilisation des ressources pédagogiques
- ◆ Assurer une éducation de base dans les situations de crise et d'urgence
- ◆ Surveiller l'offre et les résultats de l'éducation de base
- ◆ Mobiliser de nouvelles ressources au profit de l'éducation de base
- ◆ Bâtir des partenaires efficaces avec les organismes de financement

13 : 00 Déjeuner au Centre

- ◆ Discours de M. James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale

14 : 30 – 16 : 00 Séance plénière

- ◆ Allocution de Mme Carol Bellamy, Directeur exécutif de l'UNICEF
- ◆ Tribune de discussion :

Thème III – Coopérer avec la société civile pour réaliser des objectifs sociaux par l'éducation

Intervenants invités :

- M. Thomas Fox, Administrateur de l'USAID ;
- S. Exc. M. José Weinstein Cayuela, Vice-ministre de l'éducation du Chili ;
- Mme Nitya Rao, ASPBAE, Inde

Présidents : S. Exc. M. Charles Josselin, Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie de la France

Rapporteur : Mme Feny de Los Angeles Bautista, Community Learners Foundation, philippines

16 : 30 – 18 : 00 Séance de stratégie sur le thème III

- ◆ Sous-plénière D : L'éducation de base dans la lutte contre la pauvreté et la marginalisation
- ◆ Pour l'amélioration de la santé génésique de la population, particulièrement parmi les jeunes, grâce à une éducation de base
- ◆ Promouvoir l'intégration sociale par l'éducation bilingue ou en langue maternelle
- ◆ Fresh – un nouveau départ pour la santé scolaire : améliorer les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement en améliorant la santé, l'hygiène et la nutrition
- ◆ Promotion de l'éducation de base et de la démocratie : le rôle des médias
- ◆ Intégrer les exclus : améliorer l'accès et la qualité de l'éducation
- ◆ L'alphabétisation pour tous : une vision renouvelée pour un plan d'action mondial sur dix ans
- ◆ Et après l'enseignement primaire ?

16 : 15 – Réunion de ministre

19 : 30 Réception offerte par les cinq parrains du Forum sur l'Éducation pour Tous